

8 mars :

Des services publics pour garantir l'égalité, MAINTENANT

La CGT appelle, comme chaque année, dans un cadre unitaire, à une « grève féministe », le 8 mars 2025. La journée internationale de lutte pour les droits des femmes n'est pas un jour de fête mais bien un jour de mobilisation et de grève pour gagner l'égalité au travail et dans la vie.

Cette nouvelle année 2025 s'annonce bien sombrement dans un monde fragilisé par les extrémismes politiques et religieux. En effet, l'ancrage et la banalisation des idées d'extrême droites relayées par la politique du gouvernement Macron-Bayrou sont des dangers pour l'égalité des droits et la lutte contre toutes formes de violences, d'oppression et de discriminations. Du Moyen-Orient, aux Etats-Unis et passant par une partie de l'Europe, les droits de la moitié de la population, les femmes, sont menacés, voire annihilés tout simplement par des politiques rétrogrades et misogynes. Cette domination patriarcale et capitaliste qui réduit le sort des êtres humains aux seuls intérêts transactionnels de quelques milliardaires et dirigeants autoritaires, heurte de plein fouet la dignité et l'intégrité des femmes du monde entier.

Un des remparts aux inégalités et aux violences d'une société capitaliste, masculiniste et patriarcale est la Fonction publique : bien commun et garant justement de l'égalité. Ce n'est donc pas un hasard qu'elle soit attaquée. La Fonction publique est sans cesse fragilisée par des politiques budgétaires d'austérité qui ont pour conséquences : la non-effectivité de l'égalité salariale, la fermeture de services publics de la santé, des coupes budgétaires drastiques à l'Etat, 2,5 milliards d'économies dans les collectivités voulu par le gouvernement : quelles conséquences pour les agent.e.s, dans leur quotidien de travail, pour leur santé et leur rémunération ?

Dans la Fonction Publique, les femmes composent 63% de l'effectif et sont les premières touchées par les inégalités salariales. Elles sont les premières impactées par les contrats courts, les temps partiels imposés, donc la précarité. Elles se confrontent au plafond de verre régulièrement au cours de leur carrière ce qui ne leur permet pas une évolution égale à celle des hommes.

Les inégalités se retrouvent tout au long de leur carrière : du recrutement, à l'avancement d'échelons, de grade, entre filières, au type de contrat et temps de travail, ... jusqu'à la retraite.

Elles subissent toujours la double peine : les mesures d'austérité, le gel du point d'indice, l'absence de revalorisation des métiers à prédominance féminine et la dégradation des conditions de travail. La suppression de la GIPA, qui bénéficiait en grande partie aux femmes, ou encore la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie vont aggraver les inégalités.

Le gouvernement Bayrou n'a donné aucun signe engageant sur les enjeux d'égalité et a davantage envoyé des signaux au Rassemblement national et au patronat qu'au monde du travail.

Et sept ans après l'accord égalité Fonction publique, du 30 novembre 2018 : qu'en est-il ?

La CGT l'avait prédit et cela se confirme : l'absence de mesures contraignantes, l'absence de budgets dédiés mais plutôt des réformes régressives, comme celle de l'âge du départ à la retraite, ont continué de creuser les inégalités entre les femmes et les hommes. Le résultat ne pouvait pas être concluant.

Dans les 3 versants de la Fonction publique, l'égalité salariale est loin d'être une réalité. Les chiffres de la Fonction publique (plus de 10% en moyenne) ne tiennent pas en compte le temps partiel, l'évolution sur la carrière, la notion de salaire égal pour un travail de valeur égal... Ce n'est qu'une photo retouchée au lieu d'un film réaliste qui mettrait la lumière sur le quart en moins subi par les femmes! Ces écarts sont en effet flagrants entre filières à prédominance féminine et celles à prédominance masculine, ainsi que l'a démontré l'étude IRES CGT sur les métiers du soin et du lien. Elles peuvent atteindre jusqu'à 500€ d'écarts.

Atteindre l'égalité est un combat gagnant pour tous et toutes. Gagner l'égalité salariale c'est assurer 6 milliards d'euros de plus de cotisations sociales dans notre système de protection sociale et donc la possibilité de revenir au départ de l'âge de la retraite à 62 ans et ensuite, à 60 ans ainsi qu'une réelle prise en compte de la pénibilité des métiers pour un départ même avant l'âge légal.

Il est donc urgent que l'Etat prenne en considération les enjeux nécessaires de garantir l'égalité de l'effectivité prévue par la loi et qu'aucun employeur ne peut s'y soustraire, même pas lui.

Face à la montée des idées d'extrême droite, du masculinisme et le capitalisme, en France et dans le monde, la lutte féministe doit s'amplifier.

La CGT appelle l'ensemble des agent.e.s des 3 versants de la Fonction publique à rejoindre toutes les actions et manifestations qui seront organisées pour le 8 mars.

Montreuil, le 5 mars 2025